



Le 20 septembre, le tout premier conseil de développement de Bièvre Isère Communauté s'est réuni à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Les 35 membres seront amenés à se pencher sur différents projets, comme le traitement et la valorisation des déchets.

## Les conseils de développement au service de la cité

D'un bout à l'autre du département, ils se penchent sur des questions d'intérêt commun. Zoom sur les conseils de développement qui nourrissent la politique locale.

Par Cécile Alibert

« **N**e restez pas sans voix ! » C'est avec ces mots que Vienne Condrieu Agglomération a invité la population à rejoindre son conseil de développement, en juin dernier. Douze candidats ont ainsi répondu à l'appel, venant s'ajouter aux trente déjà en place. Tous bénévoles avec comme point commun, la volonté de s'impliquer dans la vie du territoire.

### Une expertise citoyenne

« Il y a autant de conseils de développement que de formats et de positionnements, annonce Marie-Lyne Mangilli Doucé, chargée de mission conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole. Les modalités de mise en œuvre sont assez ouvertes, ce qui permet une vraie adaptation sur les territoires ». Créées par la loi Voynet de 1999, ces instances participatives, obligatoires dans les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, apportent une expertise citoyenne sur la politique locale. « Il ne

s'agit pas de donner des orientations, mais plutôt de soulever des pistes pour nourrir la fabrique de la politique publique », précise Marie-Lyne Mangilli Doucé. Si le conseil de développement de la Métro mobilise 66 acteurs engagés dans la société civile (associations, syndicats...), celui de Vienne Condrieu est composé de personnes qui vivent, travaillent ou étudient dans le secteur. Une attention particulière est chaque fois portée à l'équilibre des âges, à la diversité du lieu d'activité ou d'habitation, ainsi qu'à la parité.

### Des thématiques plurielles

Transport, habitat ou développement durable, les thématiques varient d'une structure à l'autre. À la Métro, on planche actuellement sur la forêt, la citoyenneté et l'appartenance métropolitaine, les mobilités rêvées de demain autour du projet de RER métropolitain ou encore la Mission Vizille. À l'autre bout du département, trois groupes de travail permanents portent sur la communication,

l'évaluation et la concertation, auxquels s'ajoute un groupe avec une thématique temporaire (déchets, circuits courts alimentaires, énergie...). « On ne demande pas aux membres d'être pointus sur un sujet, mais d'apporter leur regard, leur bon sens ou leur pratique. Des compléments sont ensuite faits par les élus et les services sur les actions de l'agglomération, mais aussi par des conférences », explique Nathalie Boudart, chargée de mission concertation et participation citoyenne à Vienne Condrieu Agglomération.

### Un lien étroit avec le territoire

S'il ne comporte aucun élu, le conseil de développement n'en demeure pas moins connecté avec eux. « Chaque année, il présente son rapport d'activité devant le conseil communautaire, ce qui donne l'occasion d'un dialogue », intervient Nathalie Boudart. Un conseiller délégué, Christian Pétrequin, a même été désigné pour être en relation directe avec l'instance de Vienne Condrieu. De son côté, le conseil de développement de la Métro a été totalement repensé l'an dernier, notamment dans son mode de restitution. Finis les gros rapports très fouillés, souvent peu lus, et place à davantage d'interactivité via le site internet, les podcasts ou les mises en récit numériques. Ou comment toucher plus facilement les élus, les services, mais aussi le reste du territoire.